

Aide au retour concrète

Sri Lanka, District de Kilinochchi



M. K. est rentré volontairement au Sri Lanka avec sa femme en Juillet 2010. M. et Mme K. voulaient retourner dans leur maison mais elle avait été pillée et endommagée durant le conflit. Avant leur départ, ils ont donc fait une demande à l'Office fédéral des migrations (ODM) pour recevoir une aide financière afin de reconstruire leur maison.

Comme M. et Mme K. étaient très âgés, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a organisé une assistance médicale pour que leur voyage de retour se passe sans encombre.

Après leur retour, le bureau de l'OIM au Sri Lanka a aidé M. et Mme K. à trouver un entrepreneur pour rénover leur maison et ont régulièrement suivi la progression des travaux. Les rénovations ont été ralenties à cause de la saison des pluies, mais les travaux ont pu se terminer en décembre 2010. Quelques mois après leur retour, M. et Mme K. ont donc pu emménager dans leur ancienne maison avec un nouveau toit, des nouvelles fenêtres et un bon système sanitaire.



Dans de nombreux pays d'Europe, le concept de l'aide au retour s'est imposé et a fait ses preuves en tant que solution humanitaire en même temps qu'avantageuse. Le but de l'aide au retour est de combiner les intérêts justifiés des migrantes et migrants avec les intérêts de la Suisse et des pays d'origine. L'aide au retour contribue à un retour durable et couronné de succès. Elle est fixée de façon à exclure les effets d'attraction non souhaités vers la Suisse.